

## **Procès-Verbal du Conseil d'école n°2**

**- 1<sup>er</sup> mars 2018 - 17h**

### **Présents :**

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Virleux, Larrieu, Chanaud, Clauson, Pirastu, Veron, Bionda, Gaulin

Enseignants Élémentaire : Mmes Cazaubon, Chaduc, Berenguer, Vallet, Pitaud, Hinfray, Faure, Cieslar, Fouassier, Goyon

Maître supplémentaire : Mme Bollard

ATSEM : Mmes Boussetta, Kpodar

Parents représentants : Mmes Alleg, Badri, Ben Achour, Ghribi, Hassani, Lanani, Leroux, Slaoui,  
M. Brunel

IEN : Mme Goulefer

Élue : Mme Picot

Mairie/cadre DEES : M. Bredel

DDEN : Mme Vigne

### **Excusés :**

DDEN : Mme Malfondet

Maison de l'enfance : M. Naton (Directeur)

Infirmière scolaire : Mme Vignon

Enseignants : Mmes Busch, Couturier, Journet

RASED : Mme Boisson

ATSEM: Mmes Brun, Belbecir, Gallego, Gaget, Gasmi, Djelloud

Parents : Mmes Acar, Himeur, Makala, Mezdari, Sy / M. Alleg, Bang, Digbeu, Ferhat, Lograda

### **Ordre du jour :**

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2017-2018

3/ Vie de l'école :

- Retour sur les dernières actions : défilé aux lumignons, marché d'hiver, spectacles, ...
- Semaines de la Maternelle
- APC avec les parents
- Stages de Réussite
- Projets divers et sorties
- Association Festive, nouveau Bureau
- Carnaval
- kermesse
- Point de situation sur l'aménagement des escaliers extérieurs

4/ Projet passerelle

- 1<sup>ère</sup> scolarisation

5/ Sécurité

- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S. risques majeurs)

6/ Rythmes scolaires

- Etat des lieux au niveau National, au niveau local
- Propositions et vote consultatif du Conseil d'école

7/ Perspectives 2018-2019

- Carte scolaire, ouvertures de classes, CP à 12

8/ Date du prochain conseil d'école

## **1/ Tour de table des participants**

## **2/ Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2017-2018**

- Les membres du conseil d'école ayant voix délibérative sont les suivants (article 0411-1 du code de l'éducation) :

- ♦ Le directeur d'école;
- ♦ Deux élus : le maire ou son représentant, un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal;
- ♦ Les maîtres de l'école (et les maîtres remplaçants en exercice au moment du vote);
- ♦ Un des maîtres du RASED choisi par le conseil des maîtres;
- ♦ Les représentants des parents d'élèves;
- ♦ Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

Les autres membres du Conseil peuvent s'exprimer à titre consultatif.

- Le PV du 1er conseil d'école (en date du 7 novembre 2017) est validé à l'unanimité après une brève relecture.

## **3/ Vie de l'école :**

### **- Retour sur les dernières actions**

♦ Journée de la laïcité : dans le cadre de la journée de la laïcité du 9 décembre, les 5 classes de l'école inscrites (du CE2 au CM2) ont organisé une grande matinée de découverte le mercredi 13 décembre. L'objectif était de procéder à la Cérémonie officielle de fermeture du coffre de la laïcité, décoré par les enfants. Celui-ci contient désormais les témoignages des différentes classes (carte, articles, B.D., ...), et restera fermé et scellé jusqu'à son ouverture prévue en 2022.

Les D.D.E.N. ont trouvé que l'école Joliot CURIE s'était particulièrement investie dans ce projet.

♦ Défilé aux lumignons : le vendredi 8 décembre, les enfants ont participé à un petit défilé dans le quartier avec les lumignons confectionnés par l'ensemble des classes de l'école.

La vente des lumignons à la sortie des classes a permis à la coopérative scolaire de réunir la somme de 364,59 € (164,30 € en maternelle et 200,29 € en élémentaire), destinée à aider au financement des projets et sorties à venir. La totalité de la somme perçue en élémentaire a été reversée dans le financement des 2 classes vertes, ce qui a permis de diminuer la facture du séjour demandée aux familles.

♦ Marché d'hiver : organisé le mardi 19 décembre en élémentaire et le mercredi 20 décembre en maternelle. Toutes les classes ont pu exposer leurs productions. Les familles sont venues très nombreuses et semblaient très enthousiastes. Il était possible d'acquérir un objet en échange d'une petite contribution.

→ La manifestation a permis à la coopérative de scolaire de réunir la somme de 599,81 € (289,13 € en maternelle et 310,68 € en élémentaire), destinée à aider au financement des projets et sorties à venir.

Les enseignantes tenaient à remercier les parents pour leur présence.

♦ Père Noël : le vendredi 22 décembre, le Père Noël est venu écouter les chansons des classes de Maternelle. En retour, il leur a lu une histoire à l'aide d'un diaporama.

Le père Noël est ensuite venu distribuer des cadeaux dans les classes.

♦ Spectacle « La Moufle » : le lundi 29 janvier, une représentation a été donnée en maternelle pour les classes de TPS, PS (une classe de la Maternelle Max Barel s'était aussi déplacée pour l'occasion). Il faisait suite au projet (langage et visuel) réalisé au sein de ces classes.

♦ Piscine : Après les classes de CE1, c'est au tour des CP et des CP/CE1 de se rendre à la piscine (au Centre Nautique Intercommunal) tous les vendredis matins (du 02/02 au 08/06). L'objectif est d'appréhender le milieu aquatique.

- ♦ Sortie des CE2 à la « Maison des Mathématiques » : jeudi 8 février.

Les activités ont été animées par un professeur de l'ENS de Bron.

### **- Semaines de la Maternelle**

Organisées du 22 janvier au 3 février au niveau Académique, elles sont l'occasion pour les écoles participantes de proposer des actions en direction des parents.

A Joliot CURIE, les parents ont été invités les mercredis 24 et 31 janvier à participer à des groupes de lectures offertes aux enfants. La classe de PS/MS de Mme Pirastu a également ouvert ses portes aux parents en matinée pendant quinze jours.

Des parents ont également participé à la réalisation d'une soupe et ont été conviés à sa dégustation.

### **- APC avec les parents**

- ♦ en maternelle :

Période 1 : décoration de la première page du cahier en TPS et PS;

Période 2 : jeux de société en MS ;

Période 3 : en GS, travail autour d'une séance de sciences (les aimants) ;

Prochainement : activités de jardinage.

- ♦ en élémentaire :

Cycle 3 : APC sur le thème des légumes.

Le bilan est positif, mais la participation peut encore être améliorée.

→ Les parents ayant participé à l'une de ces APC sont enthousiastes et constatent qu'il s'agit de moments privilégiés avec leurs enfants.

### **- Stages de Réussite**

Anciennement nommés « stages de remise à niveau », ils s'adressent aux élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en français et mathématiques. Ils sont organisés en petits groupes de 3 à 6 élèves pendant la période des vacances scolaires de printemps 2018, tous les matins de 9h à 12h :

- ♦ du lundi 9 au vendredi 13 avril : CM1

Stage encadré à Joliot CURIE par Mme CIESLAR et Mme FAURE.

- ♦ du lundi 16 au vendredi 20 avril : CM2

Stage encadré à Joliot CURIE par Mme BIONDA et Mme GAULIN.

→ Les parents suggèrent que les stages pourraient être proposés à l'ensemble des élèves.

### **- Projets divers et sorties**

- ♦ Le « 100<sup>ème</sup> jour » : les classes de CP et CE1 fêteront le 100<sup>ème</sup> jour d'école le lundi 5 mars.

→ Les élèves comptent les jours d'école depuis le début de l'année. L'objectif est de travailler la numération et la décomposition du nombre. Au 100<sup>ème</sup> jour est organisée une grande fête, avec une photo qui permettra de garder une trace de cette journée. Quatre activités seront proposées par les enseignantes concernées par ce projet au cours de cette journée.

Les parents pourront venir voir le travail de leurs enfants le lundi à partir de 16H15 (les élèves vont réaliser une production avec les familles avec des collections de 100 objets).

- ♦ Cinéma : les classes de TPS et PS iront au cinéma le vendredi 9 mars pour voir des petits courts métrages.

- ♦ Classes vertes : le séjour des CE1 et CE1/CE2 à Champagneux approche (voyage du 19 au 23 mars).

→ Mme PITAUD et Mme VALLET auront une animatrice chacune. Un troisième animateur sera tournant sur les deux classes.

**École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux**

Mail : [ce.0693035z@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693035z@ac-lyon.fr) Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

Effectif des partants : 16 + 17 pour les deux classes. Les élèves non partants vont être répartis dans les autres classes;

- Bilan : le nombre d'enfants non partants est important. Il y a une inquiétude de la part de certaines familles, les angoisses sont souvent liées à l'actualité (les faits divers). Les enseignantes font leur maximum pour les rassurer, avec l'aide d'autres parents.

→ A l'avenir, les classes transplantées seront priorisées pour le cycle 3 (élèves de CM1 et CM2).

♦ Projet « kapla » : pour les classes de PS/MS, MS et GS, le 29 mars.

♦ Ferme itinérante « Naturama » : Venue d'une ferme à l'école maternelle le 4 mai.

♦ Comédie Musicale : les classes de grande section ont commencé un grand projet de Comédie Musicale « Le jardinier des amoureux ».

→ Il est essentiel que les enfants ayant des rôles importants soient présents lors de la représentation.

- le vendredi 1<sup>er</sup> juin, la représentation sera donnée à la salle Erik Satie à destination des familles.

♦ Projet « Racontage » : lundi 18 juin, les classes de CE1 et de CE1/CE2 iront conter des histoires dans les autres classes, afin de finaliser leur travail sur le conte.

→ Un conteur professionnel est venu plusieurs fois à l'école : il s'agit de moments privilégiés, pour apprendre à raconter sans réciter le conte, avec un travail sur le vocabulaire et le langage oral. Ce travail fera également écho à la conteuse qui sera présente lors de la classe verte.

♦ Chorales : les classes de PS/MS et de MS donneront une représentation à la salle Erik Satie le mardi 19 juin.

♦ « Musée des Beaux-arts » : les 4 classes de Cycle 3 se rendront au Musée des beaux-arts dans le cadre de leur projet sur la mythologie (date à définir).

→ Une exposition sur la mythologie sera également mise en place en fin d'année, le thème du carnaval sera aussi en lien pour les élèves de cycle 3.

♦ Sorties au parc de la Tête d'or : le 19 juin, les classes de PS-b, GS-a et GS-b se rendront au parc. Les classes de GS participeront à des ateliers.

♦ Sortie envisagée pour les autres classes de la maternelle : visite d'une caserne de pompiers, ou sortie au parc (mais sans atelier car il n'y a déjà plus de places disponibles).

♦ CM2/Collège : la classe participera à un échange avec une classe de 6<sup>ème</sup> du collège Balzac (une chasse aux œufs, « easter eggs », est prévue pour la finalisation du projet).

♦ Projet jeux de société : les parents de GS viendront jouer avec les enfants un mercredi à la fin de l'année.

♦ Projet « Arts Visuels » en maternelle : les parents vont être invités à voir l'exposition d'arts visuels réalisée par l'ensemble des classes de maternelle.

♦ Projet film : la classe de CE2/CM1 travaille en collaboration avec Steed Cavalieri (du Centre social Moulin à vent) sur la réalisation d'un film : création du scénario, tournage, montage du film.

Le film sera projeté en fin d'année.

→ Témoignage des parents : les courts métrages réalisés sont impressionnants.

**- Association Festive, nouveau Bureau**

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19/01/2018, afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau.

(l'ancien bureau était démissionnaire dans son intégralité). Ont été élues :

♦ Présidente : Mme BADRI (suppléante : Mme LEROUX)

♦ Trésorière : Mme HASSANI

♦ Secrétaire : Mme ALLEG (suppléante : Mme GERMANI)

♦ Membre actif : Mme COUSSANT

→ Le nouveau Bureau est enthousiaste pour accompagner l'école dans les différents projets.

### **- Carnaval**

L'école prévoit d'organiser son carnaval la matinée du mercredi 28 mars (deux classes étant en classe verte la semaine précédente). Le choix d'une expérimentation en matinée a été fait par l'équipe afin de permettre une meilleure participation des TPS/PS (sieste en début d'après-midi).

Une demande d'autorisation a été faite afin de permettre un petit défilé des enfants dans le quartier.

Une vente de produits salés (cakes, tartes) en partenariat avec l'Association Festive est envisagée.

Le défilé sera organisé sur le temps scolaire.

Pas de thème demandé pour la maternelle, thème « Mythologie » pour le cycle 3.

### **- Kermesse**

Les 3 dates du vendredi 29/06, vendredi 22/06, et jeudi 28/06 ont été proposées à la Mairie.

Les écoles sont encore en attente des dates attribuées à chaque groupe scolaire (afin de permettre l'obtention du prêt du matériel : podium, tables, bancs, ...).

### **- Point de situation sur l'aménagement des escaliers extérieurs**

Les travaux annoncés ont été effectués sur l'escalier ces derniers mois :

- ♦ Pose d'une rampe à hauteur d'enfant ;
- ♦ Pose d'embouts pour sécuriser l'extrémité des rampes ;
- ♦ Mise en place de bandes de sécurité sur les bords des marches ;

→ Les parents sont satisfaits et remercient la Mairie d'avoir tenu ses engagements.

## **4/ Projet passerelle**

### **- 1ère scolarisation**

Afin de préparer au mieux cette transition importante dans la vie de l'enfant, un « projet passerelle » est mis en place chaque année, afin :

- ♦ d'adoucir les ruptures ;
- ♦ d'offrir à l'enfant un premier contact avec l'école avec la présence rassurante des parents ;
- ♦ d'aider les parents dans cette étape.

→ Organisation en amont de la rentrée :

#### **♦ Accueil des enfants dans les classes de TPS et PS :**

Vendredi 08 juin, lundi 11 juin, mardi 12 juin, mardi 19 juin et lundi 25 juin, de 15h à 15h40.

Les enfants sont accueillis avec leur parent dans la classe et participent à des ateliers proposés par l'enseignante (petits groupes de 6 enfants maximum). Ils viennent ensuite s'asseoir sur les bancs lors du regroupement pour chanter avec les élèves de la classe. Lors de ce moment, une photographie de chacun d'eux en activité est prise. Elle sera ensuite transmise à la famille de façon qu'un lien soit établi entre la visite dans la classe et la rentrée de septembre.

#### **♦ Réunion d'informations pour les parents :**

Accueil des parents à l'école : **Lundi 25 juin à 17h15** (dans la salle polyvalente, sans les enfants).

A cette réunion, seront présentes : la directrice de l'école, les enseignantes de toutes petites et petites sections, la rééducatrice du RASED et les familles. Il s'agira d'un moment convivial pour permettre la discussion et le questionnement sur la première scolarisation.

#### **♦ Lien avec la Crèche « Gribouille » :**

Le projet avec la crèche Gribouille devrait être reconduit cette année, avec Mme Isabelle Martin. Une rencontre sera organisée prochainement afin d'en définir les modalités exactes.

→ Organisation à la rentrée :

♦ **La rentrée échelonnée :**

Une semaine d'adaptation est proposée depuis plusieurs années au sein de l'école.

Pour la rentrée 2018 –2019, cette rentrée échelonnée s'organise sur les cinq premiers jours d'école. Cela permettra d'accueillir les enfants par petits groupes (1/2 classe), sur une moitié de matinée, de 8h20 à 9h45 ou de 10h à 11h20.

## **5/ Sécurité**

### **- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S. risques majeurs)**

Le PPMS est mis en place afin de se protéger **face aux risques majeurs** : d'origine naturelle (inondation, séisme, tempête, ...) ou technologique (risque industriel, risque nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses).

L'objectif du PPMS est d'organiser la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours, en organisant le **confinement** de tout l'établissement scolaire.

Le PPMS doit permettre de répondre aux 6 questions suivantes :

♦ **Quand déclencher l'alerte ?**

Lorsqu'un risque majeur est signalé (sirène dans la ville, informations par les médias).

Risques auxquels l'Ecole Joliot Curie est confrontée :

- Accidents industriels (Arkema, société de dépôt de Pierre Bénite)
- Transports de matières dangereuses (Périphérique et ligne SNCF)
- Rupture de Barrage (Barrage de Vouglans)

♦ **Comment déclencher l'alerte ?**

Coups de sifflet répétitifs avec information du confinement.

♦ **Où et comment mettre les élèves et les adultes en sûreté ?**

Chaque enseignant met ses élèves à l'abri dans sa classe.

Les classes qui se trouvent en récréation ou dans une autre salle retournent immédiatement dans leur classe respective.

Les classes qui se trouvent dans un lieu extérieur à l'école (gymnase, ...), se mettent à l'abri dans le lieu où elles se trouvent.

La salle en face de l'entrée de la maison de l'enfance sert de SAS de confinement pour les parents et les passants.

♦ **Comment gérer la communication avec l'extérieur ?**

La cellule de crise se trouve dans le bureau de la directrice, au 1er étage : téléphone sans fil, radio à piles.

Une liaison doit être établie avec les autorités.

Les parents ne doivent pas venir chercher les enfants, éviter de téléphoner, écouter la radio.

♦ **Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?**

Pilotage à distance par la ville du chauffage et de la ventilation (Couper les circuits : gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire).

→ Prochain **Exercice d'entraînement** programmé le mardi 6 mars 2018.

## **6/ Rythmes scolaires**

### **- État des lieux au niveau National, au niveau local**

▪ Au niveau National, de nombreuses communes semblent s'orienter vers un retour à la semaine de 4 jours.

▪ Dans notre département, un nombre important de communes devraient également repasser à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

- Parmi les communes les plus importantes, Villeurbanne, Vénissieux, Feyzin et St-Fons ont annoncé leur volonté de rester à 4,5 jours pour cette rentrée.

■ Résultats des votes sur la ville de Lyon : la ville repasserait à 4 jours

- \* 86 conseils d'école pour les 4 jours
- \* 73 conseils d'école pour les 4,5 jours
- \* 8 égalité

■ A Vénissieux, un courrier de la Mairie du 22/01/2018 informait toutes les écoles et les familles de la décision prise pour la Ville :

- \* une rentrée 2018/2019 à 4 jours ½
- \* les propositions de la Mairie seront soumises à consultation lors du dernier trimestre 2018.

→ La Mairie rappelle que le choix d'organisation n'est pas aussi simple qu'il ne paraît et nécessite une réflexion approfondie.

- Mme Goulefer rappelle également que la date butoir est passée, il n'y aura donc pas de changements pour la rentrée 2018.

- Les enfants seront aussi consultés car ils sont de futurs Citoyens en formation.

- Des parents remarquent que les enfants sont globalement fatigués.

**- Propositions et vote consultatif du Conseil d'école Joliot CURIE**

Les membres du conseil d'école ayant voix délibérative sont les suivants (article 0411-1 du code de l'éducation) :

- ♦ Le directeur d'école;
- ♦ Deux élus : le maire ou son représentant, un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal;
- ♦ Les maîtres de l'école (et les maîtres remplaçants en exercice au moment du vote);
- ♦ Un des maîtres du RASED choisi par le conseil des maîtres;
- ♦ Les représentants des parents d'élèves;
- ♦ Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

→ Nombre de votants présents : 31 participants

**4 questions soumises au vote :**

<b>* Êtes-vous favorable à une semaine organisée sur 4 jours ½ comme c'est le cas actuellement ?</b>			
PRESENTS	POUR	CONTRE	S'ABSTIENT
31	<b>17</b>	4	10

→ Résultat du vote : AVIS FAVORABLE

<b>* Êtes-vous favorable à une modification de l'organisation du temps d'école hebdomadaire pour passer à 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec des matinées et des après-midis de 3h ?</b>			
PRESENTS	POUR	CONTRE	S'ABSTIENT
31	6	12	<b>13</b>

→ Résultat du vote : ABSTENTION MAJORITAIRE

<b>* Êtes-vous favorable à une modification de l'organisation du temps d'école hebdomadaire pour passer à 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec des matinées rallongées à 3h30 et des après-midis de 2h30 ?</b>			
PRESENTS	POUR	CONTRE	S'ABSTIENT
31	<b>13</b>	7	11

→ Résultat du vote : AVIS FAVORABLE

<b>* Êtes-vous favorable à un raccourcissement de la pause méridienne à 2h au lieu de 2h15 ? (La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30)</b>			
PRESENTS	POUR	CONTRE	S'ABSTIENT
31	<b>21</b>	0	10

→ Résultat du vote : AVIS FAVORABLE

## **7/ Perspectives 2018-2019**

- La CTSD du 29/01 indique le projet de carte scolaire, avec, pour Joliot CURIE :
    - ♦ 2 ouvertures prévues en élémentaire pour le passage des CP à 12 (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> classes).
    - ♦ Une situation « à suivre » en maternelle, en fonction des inscriptions en cours.
  - CP à 12, maître supplémentaire :
    - ♦ Le poste de maître supplémentaire (occupé par Mme Bollard) sera redéployé sur un CP à 12. La possibilité sera donnée de dégager 25 % du temps pour des actions de maître supplémentaire auprès des élèves de CE2 et de GS : les classes de CP seraient regroupées en classe entière sur ces temps.
    - ♦ Objectif : avoir plus de temps à accorder à chaque élève, permettre davantage de temps de parole à chacun (pour les petits parleurs), connaître moins de bruits parasites, obtenir un cadre amélioré pour les apprentissages ;
    - ♦ Les classes à double niveaux CP/CE1 seront également concernées par les effectifs à 12 élèves.
  - Organisation des espaces : 3 options sont envisagées :
    - \* Utiliser les salles de classes disponibles quand il y en a ;
    - \* Organisation en Co-intervention dans la même classe ;
    - \* La Mairie envisage de proposer aux écoles intéressées la pose de cloisons fixes dans certaines classes concernées (en test actuellement).
    - ♦ Mme Goulefer indique qu'il n'y a pas une configuration mise en avant par rapport à l'autre. La contrainte pour le choix final sera la place dans chaque école.
    - ♦ Des échanges entre enseignants en REP et REP+ seront organisés afin de voir les points importants à prendre en compte et pour s'appuyer sur ce qui a fonctionné cette année (les CP des écoles en REP+ fonctionnent déjà à 12 élèves cette année).
    - ♦ La Mairie indique que les éventuels aménagements à faire dans les écoles seront faits cet été.
- A Joliot CURIE, l'équipe enseignante souhaiterait obtenir la possibilité de mutualiser une salle avec le périscolaire : l'idée serait de poser une cloison dans l'actuelle salle du maître supplémentaire afin d'installer 2 classes de CP à 12. Les 2 autres CP seraient dans les classes habituelles, qui permettraient de revenir à 24 sur des moments choisis.
- La Mairie devrait consulter chaque école prochainement au sujet de l'organisation des locaux.

## **8/ Date du prochain conseil d'école**

- Conseil d'École n°3 : Lundi 18 juin 2018 à 17h.

\*\*\*\*\*